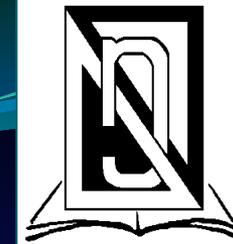




REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET SON ETAT DE MISE EN ŒUVRE

**Présentée par
Dr Saliou DIOUF
DFPT
IGEN / ETFP**

**Rencontre de Turquie les
11, 12 et 13 Janvier 2012 à
ANKARA**



Plan

- I. Contexte
- II. Les objectifs généraux de la réforme
- III. Les stratégies de mise en œuvre
- IV. Les six points de la réforme
- V. Organisation du système de qualification
- VI. Pourquoi l'APC et la FPA
- VII. Etat des lieux de la mise en œuvre de la réforme
- VIII. Quelques éléments de statistiques
- IX. Perspectives



I Contexte

- ❑ Les assises francophones de la formation professionnelle et technique, tenues en mai 1998 à Bamako République du mali.
- ❑ En 1999 s'est tenu à Séoul, République de Corée, le deuxième Congrès International sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

Ces rencontres ont débouché sur la nécessité d'adapter l'ETFP à l'évolution des exigences du monde du travail.

Les recommandations mises à jour et adoptées en 2001 ont attiré l'attention sur la prise en compte des questions sur :

- La mondialisation / globalisation et les TIC
- L'équité et l'égalité de genres et le développement durable
- la promotion et l'orientation de la formation professionnelle et technique vers le marché du travail



I Contexte (suite)

- ❑ C'est durant cette même année 2001 que se sont tenues au Sénégal les premières assises de la Formation Professionnelle et Technique sous la présidence de son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal.
- ❑ Ces assises ont abouti à l'élaboration de l'orientation de la nouvelle politique sectorielle dont la substance est axée sur la valorisation des ressources humaines et positionne l'ETFP comme un facteur de compétitivité et de performance pour notre économie dans le contexte de la mondialisation.
- ❑ C'est aussi dans la suite logique que le chef de l'Etat a passé la commande d'une loi d'orientation pour la meilleure prise en charge des spécificités de l'école nouvelle de FPT (dans le circuit).



II Objectifs généraux de la réforme de l'ETFP

- ❑ accroître le taux de qualification professionnelle et technique au sein de la population ;
- ❑ mettre sur le marché du travail des ressources humaines qualifiées correspondant aux besoins du secteur productif et de service, et permettant le développement de l'industrie ainsi que la modernisation du secteur primaire ;
- ❑ promouvoir le savoir agir, l'employabilité et la créativité chez les jeunes et les préparer à devenir des acteurs performants dans le contexte de la mondialisation .



III - les stratégies de mise en œuvre de la réforme

- ❑ Mettre en œuvre une approche systémique de toutes les structures d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle du Sénégal ;
- ❑ Impliquer tous les acteurs du sous secteur notamment ceux du secteur productif et de service dans la planification et la gestion de l'ETFP.



III - les stratégies de mise en œuvre de la réforme (suite)

Pour atteindre ces objectifs, le PLAN D'ACTION STRATEGIQUE, élaboré dans le cadre du PDEF, est articulé autour des axes suivants :

- ❑ L'élargissement de l'accès
- ❑ Le développement de la qualité,
- ❑ La réforme du système de pilotage et de la gestion,
- ❑ Le développement du dispositif d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des formés (adultes et jeunes, hommes et femmes).



IV. La réforme en six points

4.1 Une nouvelle orientation

- ❑ L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle épouse aujourd'hui le concept de Formation Professionnelle et Technique (FPT).

4.2 Des missions élargies

- ❑ Les structures de formation assurent les missions:
 - de formation initiale;
 - de formation continue;
 - mais surtout l'appui à l'insertion socioprofessionnelle des formés.

4.3 Un champ d'action élargi à l'apprentissage.

Il s'agira d'une intégration de l'apprentissage, plus précisément, celui qui est pratiqué en milieu non formel, dans le dispositif global de formation.



III. La réforme en six points (suite)

4.4 Un nouveau mode de gestion et de pilotage du système

- ❑ Une autonomisation des structures de la FPT;
- ❑ Une implication des acteurs du secteur économique dans la gestion des structures de la FPT;
- ❑ Une promotion de la démarche qualité.

4.5 De nouvelles modalités pédagogiques

- ❑ L'Approche Par Compétences (APC);
- ❑ La Formation Par Alternance (FPA).

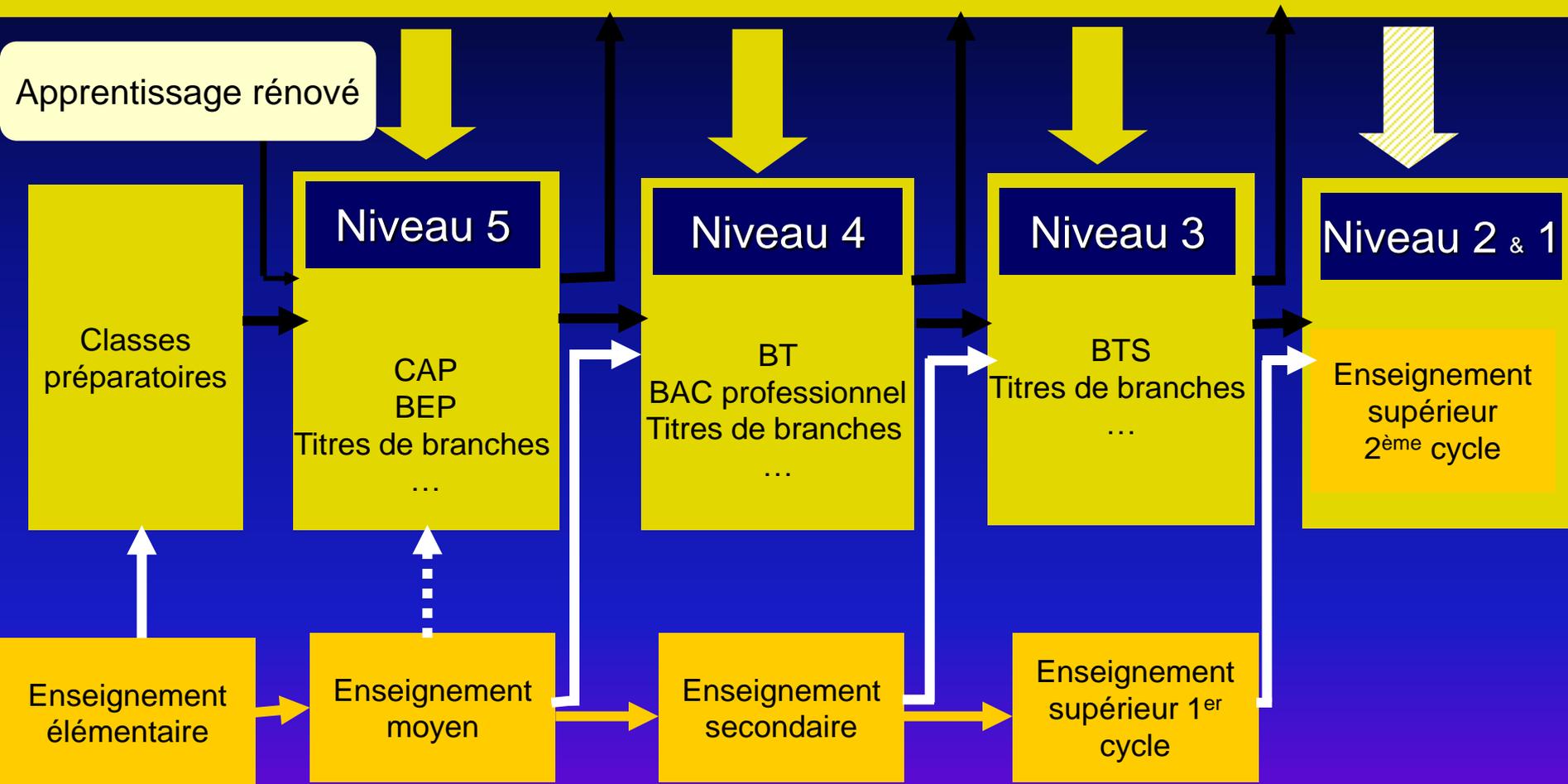
4.6 Une nouvelle organisation du système de formation avec 3 niveaux de qualification sous la responsabilité du METFP sur les 5 du système national:

- ❑ Niveau V (CAP, BEP);
- ❑ Niveau IV (BAC, BT, BTI);
- ❑ Niveau III (BTS).



V. Organisation du système de qualification

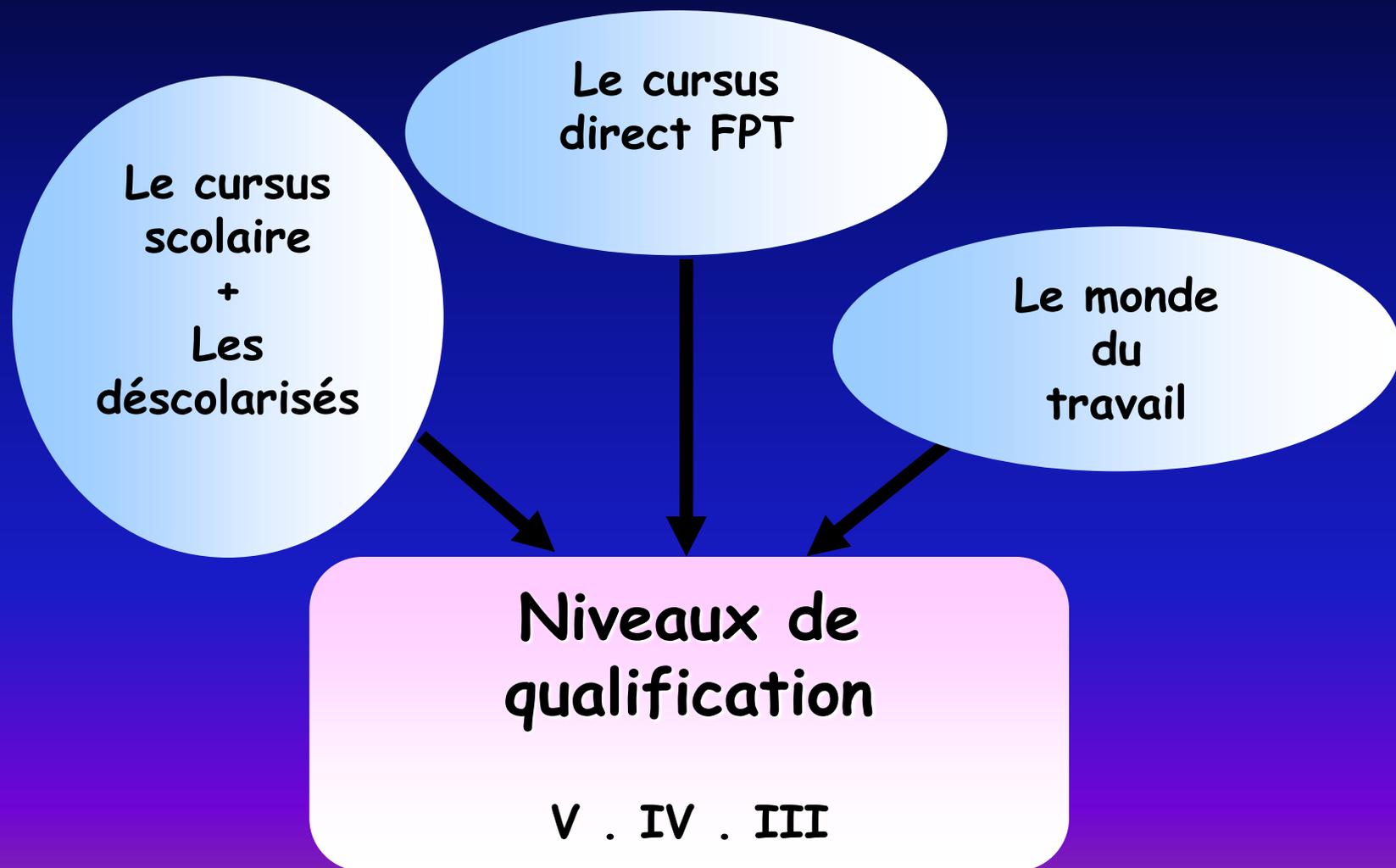
MARCHÉ DU TRAVAIL



Définition de règles nationales (niveau d'entrée, classes de métiers accessibles, typologies de compétences , etc...)



Voies d'entrée pour l'obtention d'un niveau de qualification au METFP





VI. Pourquoi le choix de l'APC et de la FPA ?

Quelques constats:

Des employeurs qui se plaignent du manque de

- certifiés compétents ;
- certifiés dans de nouvelles filières porteuses.

Beaucoup de diplômés sans emploi par « manque de compétence », et beaucoup d'emplois non pourvus.

Existence de filières académiques scolaires et universitaires aux débouchés très incertains.

Beaucoup d'enseignants qui n'y exposent que des connaissances...

Trop de frilosité devant les filières professionnalisantes

➔ L'entreprise n'y trouve pas son compte, l'école et l'université non plus !

QUELLES SOLUTIONS A
L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ?



VI. Pourquoi le choix de l'APC et de la FPA ?

Éléments de réponses:

fournir au marché de l'emploi des techniciens compétents, ce, dans les domaines qu'il faut.

- ⇒ La fermeture des filières sans débouché
- ⇒ La révision et la réadaptation des filières existantes
- ⇒ L'ouverture de nouvelles filières porteuses

Notre finalité: Maîtriser, installer et valoriser les compétences attendues dans le marché du travail pour une adéquation formation emploi (**condition nécessaire, mais pas suffisante**)

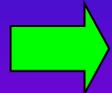
⇒ C'est un des choix du METFP dans la réforme de la FPT issue des assises de 2001 et suite...



VI. Pourquoi le choix de l'APC et de la FPA ?

Que propose le METFP?

- 1. Fermer les filières non porteuses;
- 2. N'ouvrir que les filières porteuses (innovation) ?
- 3. Recourir à l'APC bien combinée avec l'alternance, afin de former et certifier des apprenants compétents, avec l'implication du milieu productif, depuis l'identification des besoins de formation, en passant par la formation et la certification.
- => les formés, compétents, seront logiquement insérés.

 N'est-ce pas la principale attente du monde productif pour booster l'économie, et être performant et compétitif ?



Notion de compétence

C'est un ensemble intégré
:

- de connaissances,
- d'habiletés,
- de perceptions,
- d'attitudes requises,

permettant de réaliser
une tâche ou une
activité professionnelle.





Une définition proposée par l'OIF

- **POUVOIR D'AGIR, DE RÉUSSIR ET DE PROGRESSER QUI PERMET DE RÉALISER ADÉQUATEMENT DES TÂCHES OU DES ACTIVITÉS ET QUI SE FONDE SUR UN ENSEMBLE ORGANISÉ DE SAVOIRS.**
- **(connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, modes opératoires, etc.).**



Définition de la compétence retenue par le METFP

**Ensemble intégré de ressources:
connaissances, habiletés et attitudes,
permettant d'exercer une fonction,
une activité ou une tâche dans une
situation donnée à un degré de
performance correspondant aux
exigences minimales du marché du
travail**



Agir avec compétence, c'est :

- **combiner et mobiliser un ensemble de ressources pertinentes (connaissances, savoir-faire, qualités, réseaux de ressources, etc..),**
- **pour réaliser, dans un contexte particulier, des activités professionnelles selon certaines modalités d'exercice,**
- **afin de produire des résultats (services, produits), satisfaisant à certains critères de performance pour un client ou un destinataire.**

VII. ETAT DES LIEUX DE LA MISE ENŒUVRE DE LA REFORME



VII.1 - Développement d'une gouvernance partenariale

- ❑ Le privé apporte la CFCE qui participe au financement de l'ETFP.
- ❑ Le milieu productif est impliqué dans le pilotage et la gestion ainsi que dans l'écriture des curricula et du dispositif de certification. Ils participent à la formation et à l'évaluation certificative.
- ❑ **Quelques collectivités locales**, parfois en rapport à travers la coopération décentralisée, appuient l'ETFP.
- ❑ Quelques partenaires techniques et financiers contribuent à la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP:
Le Grand Duché de Luxembourg, l'AFD, la GTZ, la JICA, la KOICA, la CTB, l'APEFE, la BAD, la BID, le BIT, le PNUD, l'ONUDI, l'ACDI, l'UNESCO etc.

2009-2011: près de 20 milliards de contribution attendue des PTF

Quelques Organes partenariaux de pilotage et gestion

□ Commission Nationale de Concertation de la FPT(CNCFPT)

➤ missions

- Contribuer à la définition des orientations et des priorités de la FPT;
- Assurer et contribuer à maintenir la cohérence du système FPT;
- Donner son avis sur la gestion administrative, technique et pédagogique des priorités de la FPT;
- Formuler des recommandations sur le financement, la gestion et le partenariat.

➤ composition

- CT du Président de la République chargé de la FPT,
- CT à la primature chargé de la FPT;
- Le parlement (sénat+assemblée) et le conseil économique et social);
- Représentants des organisations patronales, professionnelles et organisations des travailleurs;
- METFP, MEF;
- Représentants des ministères sectoriels;
- Coordination des partenaires techniques et financiers;
- Représentants des ONG et Associations.

Quelques Organes partenariaux de pilotage et gestion (suite)

❑ Commission Partenariale des Programmes (CPP)

➤ missions

- Procède au choix des secteurs d'activités devant faire l'objet de tables sectorielles et de mise en place de dispositifs de formation;
- Installe et coordonne les tables sectorielles;
- Veille à l'implantation des programmes;
- Veille au respect de la méthodologie APC;
- Commandite l'évaluation du processus APC.

➤ composition

- METFP, MEF;
- Directions ou services techniques des ministères sectoriels;
- IGEN;
- Représentants des organisations patronales, professionnelles et organisations des travailleurs;
- Représentants de branches professionnelles;
- Représentants des ONG et Associations et la société civile;
- CPNFP;
- Coordination des écoles privées de FPT;
- Représentants des structures publiques de la FPT.

Quelques Organes partenariaux de pilotage et gestion (suite)

□ Commission Partenariale de certification (CPC)

➤ missions

- Veille à l'implication du milieu professionnel dans la certification APC;
- Veille au respect du processus de certification selon l'APC;
- Veille au respect des modalités de certification selon l'APC;
- Veille à l'évaluation de la certification selon l'APC et de la mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience VAE (RAC);
- S'implique et veille à l'homologation des titres et diplômes.

➤ composition

- METFP, MEF;
- Directions ou services techniques des ministères sectoriels;
- IGEN;
- Représentants des organisations patronales, professionnelles et organisations des travailleurs;
- Représentants de branches professionnelles;
- Représentants des ONG, Associations et la société civile;
- CPNFP;
- Représentants des structures publiques de la FPT;
- Coordination des écoles privées;

NB: Ce partenariat est effectif pour les CA et CE, l'écriture et la validation des études sectorielles, préliminaires, l'élaboration des référentiels, la formation et la certification etc.



VII.2. Quelques études en cours pour le redimensionnement de l'offre de formation en réponse au marché du travail

- Etude sectorielle menée dans les régions Nord du pays dans le cadre de la coopération luxembourgeoise (SEN024). Elle a révélé 15 secteurs prioritaires dont 2 études préliminaires ont démarré (agriculture et élevage), **menées avec des fonctionnaires du METFP (formation / action).**
- Une Base Line produite, axée sur les régions du centre avec l'appui de la CTB (FORPROFEM) a aussi révélé des métiers porteurs pouvant faire l'objets de formation au profit des filles et des femmes.
- D'autres études sectorielles ont aussi été menées dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Louga, Tambacounda, Matam et dans le département de Mbour dans le cadre du projet BAD IV. La mise en œuvre des programmes d'implantation de structures et d'ouverture de nouvelles filières formulées dans les différents rapports d'études aurait dû commencer en 2010.
- Une étude de faisabilité pour la mise en place d'unités mobiles de formation a été entamée avec l'appui de l'UNESCO BREDA durant l'année 2009 (processus de mise œuvre prévu en 2011).



VII.3. L'élargissement de l'accès

- ❑ Le champ d'intervention élargi à l'apprentissage a capitalisé l'expérience du PAFPNA. Les apprentis sont estimés entre 400 000 et 600 000.
 - Avec l'appui de l'AFD, 750 apprentis sont en formation (3 métiers de l'automobile, 3 des BTP et 3 de l'habillement) à la DA , et 12/16 viennent de réussir au CAP
 - Mise en place d'unités d'apprentissage et de production (UAP) au lycée technique Industriel et Minier de Kédougou et au Centre de formation des maîtres de Kaffrine avec la coopération Belge (APEFE).
 - Dans les régions de St Louis, Louga et Matam avec la coopération Luxembourgeoise, l'intégration de l'apprentissage a démarré avec la mise en place d'organes de pilotage au niveau régional (Comités Régionaux d'Apprentissage) présidés par les Gouverneurs des régions;



VII.3. L'élargissement de l'accès (suite)

- Ministère évolue vers la mise en place d'un important programme de prise en charge des jeunes évoluant dans ce secteur:
 - ✓ 3000 jeunes en 2011,
 - ✓ 6000 en 2012,
 - ✓ et 10 000 chaque année à partir de 2013
- La promotion et le soutien aux établissements privés de la FPT
- Accès et maintien des filles et des femmes dans la FPT.
- Le recours progressif à la formation à distance par les établissements de FPT (ENSETP).
- L'extension des murs de l'école nouvelle de FPT, incluant les ateliers d'artisans, PME et PMI, les entreprises etc.
- Le renforcement de l'ONFP pour des formations initiales dans les zones difficilement accessibles.
- le développement de la coopération régionale et internationale à travers la mise en place de réseaux inspirés du NEPAD,
- Etc.



VII.4. Construction et réhabilitation des structures de FPT

- Dix (10) projets de construction et 9 de réhabilitations de structures de formation professionnelle ont été inscrits dans le BCI 2009:

- Pour les 10 constructions
 - aucune réception en 2009;
 - 3 projets de construction de lycées techniques (Fatick, Tambacounda et Kolda) et le CRETF de Fatick sont en cours;
 - la quasi totalité des autres projets de construction n'ont pas encore démarré.

- Pour les 9 réhabilitations:
 - 4 ont été réceptionnées en 2010 (et 1 en 2011),
 - 3 sont en cours,
 - les autres n'ont pas encore démarré.



VII.4. Construction et réhabilitation des structures de FPT (suite)

- Pour les constructions et réhabilitations financées par les partenaires techniques et financiers:
 - ✓ les 3 centres sectoriels financés par l'AFD sont assez avancés;
 - ✓ les constructions et réhabilitations des régions de St Louis, Louga et Matam dans le cadre de la coopération luxembourgeoise (SEN024):
 - tous les plans de la première tranche ont été validés et les dossiers d'appel d'offres sont en cours de finalisation
 - le processus de recrutement des maîtres d'œuvre pour la deuxième tranche est en cours.



VII. 5. Le développement de la qualité

- Le METFP a choisi la **VAE**, l'**APC** et la **FPA**, => l'écriture et/ou la révision des programmes selon l'APC, fondées sur une analyse sectorielle du milieu socio-économique local
- * 10 programmes de CAP développés et implantés (PPCC, SEN018, FORPROFEM, APEFE),
- * 6 programmes de BT développés et implantés (SEN016, EPE),
- * 2 programmes de BTS développés et implantés (PPCC, EPE),
- * le développement d'une douzaine de programmes de BTS en cours (EPE) avec la formation/action de près de 200 formateurs experts en APC;
- * la formation assez avancée d'une cinquantaine d'experts en APC qui se poursuit (CEMEQ) et d'une vingtaine de concepteurs de manuels,
- * 4 programmes de formation de professeurs en STI en phase de polissage à l'ENSETP (APEFE),
- * 1 programme de formation des corps de contrôle et d'encadrement en phase de finalisation à l'ENETP (APEFE),



VII. 5. Le développement de la qualité (suite),

- * 2 programmes de formation de METFP en cours de développement au CNFMETP de Kaffrine (APEFE),
 - * 3 programmes de formation de METFP en cours de développement à l'ENFEFS.
 - * un projet de révision d'une soixantaine de programmes de niveau V, IV et III selon l'APC en cours
-
- ❑ 1 projet d'établissement (PE) élaboré pour le LETFP (SEN024)
 - ❑ 4 autres PE élaborés par un cabinet avec l'accompagnement de cadres du METFP (formation/action)
 - ❑ 10 autres PE en instance de validation par le METFP, avec l'accompagnement du cabinet (consolidation formation/action)
 - ❑ Un projet pour une meilleure gestion des titres et des diplômes en circulation à travers la sous commission nationale d'homologation des titres et diplômes (CNHTD) de la commission partenariale de certification (CPC);
 - ❑ L'utilisation des TICs dans les formations;
 - ❑ Etc.



VII.6. Formation continue

- AN 2009 le FONDEF et L'ONFP ont financé la formation continue de **21429 travailleurs** tous secteurs d'activités confondus **contre 15799 en 2008** soit une hausse en valeur relative de **36%** et de 5630 en valeur absolue.

Ainsi la cible de 20 000 formés par l'ONFP et le FONDEF a été dépassée durant l'année 2009.

- Plus d'une centaine de professeurs contractuels ont obtenu leur diplôme professionnel (CAEMTP, CAESTP) avec la formation à l'ENSETP
- Plus d'une cinquantaine de maîtres contractuels ont obtenu leur diplôme professionnel (CAFMEFS) avec la formation à l'ENFEFS
- Plus d'une centaine de maîtres contractuels ont obtenu leur diplôme professionnel (CAEP) avec la formation au CNFMETFP de Kaffrine
- Plus de 360 formateurs ont bénéficié de formation continue par les IGEN, les IS et quelques profs d'université et des vacataires professionnels (en 2008);



VII.7. Appui à l'insertion des formés

- La mise en œuvre expérimentale d'une stratégie globale d'insertion socioprofessionnelle dans les régions du Nord et du Centre se développe:
 - mise en place de cellules d'insertion dans tous les établissements de FPT,
 - formation des membres des cellules d'insertion,
 - développement et déroulement de modules de formation d'appui à l'insertion (GERME, CLE etc.);
 - la mise en place de fonds d'appui à l'insertion
- ⇒ Le taux d'insertion des sortants et sortantes a considérablement augmenté, passant de 7% en 2007 à 34% en 2009 et 52% en 2010 selon les conclusions de l'évaluation à mi parcours du projet FORPROFEM

NB:

Le partage des expériences du Nord et du Centre conduira à un programme national d'appui à l'insertion

Un service de l'insertion et du partenariat existe au niveau du METFP (stabilisation et pérennisation).



VII.8. La réforme du système de pilotage et de la gestion,

- ❑ La restructuration du dispositif de pilotage avec l'érection de ministère de plein exercice , la création de 6 nouvelles directions, 1 secrétariat général et de services rattachés au cabinet;
- ❑ Renforcement du partenariat école/entreprise : (mise en place de CA et de CE à la tête des établissements d'ETFP);
- ❑ L'élaboration de projet d'établissement (PE) par la méthode participative
- ❑ la mise en place d'un cadre réglementaire et administratif des structures de l'ETFP (autonomisation, démarche qualité, ouverture etc.);
- ❑ la promotion d'un partenariat dynamique avec le secteur privé à travers la création d'une **Commission Nationale de Concertation de la FPT (CNCFP)** et la **Commission Partenariale des Programmes (CPP)** , la **Commission Partenariale de la Certification (CPC)**, etc. pour la concrétisation d'un choix fort: **LA GOUVERNANCE PARTENARIALE.**

VIII. Quelques éléments de statistiques

VIII. 1. Carte de la FPT.

ACADEMIES	LYCEES TECHNIQUES	CFP	CRETf Et CETF	CENTRES PRIVES	TOTAL	%
Dakar	3	7	6	76	92	43,19%
Diourbel	1	0	3	4	8	3,76%
Fatick	0	0	4	1	5	2,35%
Kaolack	1	0	2	8	11	5,16%
Kaffrine	0	2	1	0	3	1,41%
Kolda	0	1	2	1	4	1,88%
Sédhiou	0	0	1	0	1	0,47%
Louga	0	1	3	3	7	3,29%
Matam	0	2	1	0	3	1,41%
St Louis	1	3	3	7	14	6,57%
Tambacounda	0	0	2	1	3	1,41%
Kédougou	1	0	2	0	3	1,41%
Thiès	1	3	3	32	39	18,31%
Ziguinchor	1	6	3	10	20	9,39%
Total général	9	25	36	143	213	100%

Le réseau de la formation professionnelle et technique compte au total 213 structures dont 70 publiques (33%) et 143 privées soit 67% du réseau.

Seuls 5 établissements de FPT sur les 213 soit 2% sont en zone rurale

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII.2. Répartition des effectifs selon le statut (public/privé)

ACADEMIES	PUBLIC				PRIVE			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Dakar	6855	6925	7412	7514	14956	16119	16391	15501
Diourbel	903	1162	1244	1402	128	127	88	271
Fatick	259	272	281	442	0	0	0	38
Kaolack	1249	1284	1374	1055	260	303	265	374
Kolda	387	379	406	422	7	115	105	114
Louga	293	260	278	277	144	143	138	94
Matam	171	221	228	347	0	0	0	0
St Louis	1476	1378	1475	1982	400	442	405	478
Tambacounda	820	825	852	789	0	0	0	122
Thiès	1434	1340	1434	1525	1802	1995	2011	2815
Ziguinchor	747	851	911	900	517	614	602	1011
TOTAL	14594	14897	15896	16655	18274	19858	20005	20818

Entre 2007 et 2010, la part du privé dans les effectifs d'apprenants est restée plus importante que celle du public. En effet, elle s'est située à 56% en 2007, 57% en 2008, 58.72% en 2009 et 56% en 2010.

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII.3. Répartition des effectifs selon le genre

ACADEMIES	FILLES				GARCONS				Part des filles			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Dakar	11782	12174	12932	11226	10029	10870	10872	11789	54%	53%	54%	49%
Diourbel	576	639	679	1017	455	650	653	656	56%	50%	51%	61%
Fatick	239	252	268	478	20	20	13	2	92%	93%	95%	100%
Kaolack	677	775	823	878	832	812	816	551	45%	49%	50%	61%
Kolda	265	278	295	357	189	216	215	179	58%	56%	58%	67%
Louga	423	389	413	311	14	14	3	60	97%	97%	99%	84%
Matam	109	115	122	101	62	106	106	246	64%	52%	54%	29%
St Louis	936	942	1001	1243	940	878	879	1217	50%	52%	53%	51%
Tamba	240	246	261	372	580	579	591	539	29%	30%	31%	41%
Thiès	1615	1630	1731	2377	1621	1705	1714	1963	50%	49%	50%	55%
Ziguinchor	765	831	883	1164	499	634	631	747	61%	57%	58%	61%
TOTAL	17627	18271	19408	19524	15241	16484	16493	17949	54%	53%	54%	52%

NB: L'équilibre qui apparaît ne l'est qu'au plan global. Dans les CFP, les LETFP, le % de garçon tourne autour de 90%, alors que dans les CETF et CRETF le % des filles tourne autour de 90%

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII. 4. Evolution des résultats aux examens de l'ETFP (2006 à 2010)

EXAMEN	Nombre de candidats					Nombre d'admis				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
BTS (niveau III)	556	2179	3994	2656	2825	373	1207	1987	1523	1209
(CAP+BEP) (niveau V)	3508	4735	4587	4812	4267	1784	1736	1799	2137	2257
(BAC+BT+BP) (niveau IV)	1673	3118	2807	2384	2629	1042	1573	1877	1588	2060
Nbre admis FP	5737	10032	11388	9852	9721	3199	4516	5663	5248	5526



VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII.5. Répartition des formés par secteur d'activité économique

Secteur d'activité économique	Part d'inscrits dans les établissements publics	Part d'inscrits dans les établissements privés
Primaire	1,3%	0,02%
Secondaire	49,94%	7,02%
Tertiaire	48,83%	92,96%
TOTAL	100%	100%

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII.6 LA FORMATION CONTINUE

Entre 2007 et 2010 l'ONFP et le FONDEF ont financé la formation continue de **64 808** personnes tout secteur d'activités confondus.

INTERVENTIONS DU FONDEF

Le tableau ci-dessus récapitule l'ensemble des projets de formation financés par le FONDEF avec le nombre de contrats signés, les coûts correspondants, le nombre de bénéficiaires et les volumes horaires sur la période 2007 à 2010.

Année					
Désignation	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Projets de formation financés (Entreprises)	101	87	68	59	315
Nombre contrats signés	196	130	112	94	532
Coûts des contrats signés	906 330 447	517 734 613	459 795 338	576 890 944	2 293 267 542
Nombre de bénéficiaires	7 952	7 745	5 601	5 844	27 142
Volume horaire	17 647	11 939	11 232	11 517	52 335

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

INTERVENTIONS DE L'ONFP

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de l'effectif de formés par plan de formation sur la période 2006 à 2010.

Formations	2006	2007	2008	2009	2010	Total cumulé
Plan de Formation et de Perfectionnement des Formateurs (P.F.P.F.)	295	345	377	432	438	1887
Plan de Formation du Secteur Moderne (P.F.S.M.)	1255	1444	1099	974	1048	5820
Plan de Formation des Chefs d'Entreprise et des Apprentis du Secteur Informel (P.F.C.A.S.I.)	1594	2980	2790	4338	4282	15984
Plan de Formation et de Perfectionnement des Agriculteurs (P.F.P.A.)	1660	2185	1880	2100	2093	9918
Plan de Formation et de Perfectionnement des Eleveurs (P.F.P.E.)	1660	1400	1393	1653	1930	8036
Plan de Formation et de Perfectionnement des Pêcheurs Traditionnels (P.F.P.P.T)	605	620	515	700	650	3090
Total	7069	8974	8054	10197	10441	44735

VIII. Quelques éléments de statistiques (suite)

VIII.7. LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Répartition du personnel enseignant par académie et selon le statut

Académies	Fonctionnaires	CCC	PC	Vacataires	Totaux	% Fonctionnaires
IA Dakar	535	33	196	95	859	62,28%
IA Diourbel	24	4	91	8	127	18,90%
IA Fatick	24	9	15	22	70	34,29%
IA Kaolack	61	0	32	29	122	50,00%
IA Kolda	8	34	9	14	65	12,31%
IA Louga	20	8	16	20	64	31,25%
IA Matam	1	23	6	30	60	1,67%
IA St Louis	74	58	59	45	236	31,36%
IA Tamba	20	0	30	47	97	20,62%
IA Thiès	112	15	44	31	202	55,45%
IA Ziguinchor	32	31	47	35	145	22,07%
Total général	911	215	545	376	2047	44,50%

NB: Le pourcentage des corps émergent reste très considérable, malgré les efforts faits en matière de formation diplômante.



IX PERSPECTIVES

- ❖ La mise en place d'un observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle;
 - ❖ La mise en place un dispositif d'information et d'orientation de l'emploi et de la FPT;
 - ❖ La mise en place d'une Commission Partenariale de certification qui comprend: la commission de certification et la Commission d'Homologation des Titres et Diplômes (CHTD);
 - ❖ La mise en place d'un Cadre National de Certification (CNC).
 - ❖ L'écriture de projets d'établissements (en cours) pour l'ensemble des établissements de FPT
 - ❖ Quelques études sectorielles et préliminaires ont démarré.
 - Des études d'opportunité indiquent :
 - ❑ des établissements de FPT à construire dans différents départements (la construction de certains ont démarré);
 - ❑ des filières nouvelles porteuses à mettre en place;
 - ❑ La nécessité de poursuivre la relance des CNFMETP de Kaffrine (en cours) et de Guérina;
 - ❑ La nécessité d'ouvrir de nouvelles filières de formation de maîtres à l'ENFEFS et aux CNFMETFP de Kaffrine et de Guérina;
 - ❑ La nécessité d'ouvrir de nouvelles filières de formation de professeurs et la redynamisation de la formation des cadres de contrôle à l'ENSETP;
- ➔ **Disposer de formateurs dans tous les métiers porteurs.**



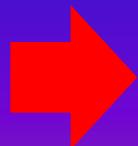
IX PERSPECTIVES (suite)

- ❖ Ouvrir dans les structures de FPT des filières de formation de ressources humaines dans les filières porteuses et éteindre les filières non porteuses
- ❖ Renforcer la formation des formateurs des corps émergents sur le double plan technique et pédagogique;
- ❖ Booster la prise en charge de l'apprentissage et la certification via la VAE;
- ❖ Généraliser et pérenniser la formation des formateurs en APC (y compris les maîtres artisans formateurs d'apprentis);
- ❖ Mettre en place un programme à l'image du FAST TRACK pour booster les constructions de structures de FPT (y compris les centres de transit et les maisons de l'outil);
- ❖ Remettre à niveau les infrastructures et équiper correctement les structures de la FPT (y compris les ateliers d'artisans ciblés pour la formation d'apprentis, les maisons de l'outil);
- ❖ Mettre en place un dispositif fonctionnel de surveillance et de maintenance des équipements et infrastructures de FPT;
- ❖ Accompagner les Inspections d'Académie dans le pilotage et la gestion de l'ETFP au niveau déconcentré en mettant à leur disposition les moyens nécessaires (budget, moyens logistiques...);



IX PERSPECTIVES (suite)

- ❖ Renforcer les corps de contrôle et d'encadrement en nombre et en moyens
- ❖ Appuyer, contrôler et encadrer les établissements de FPT privés;
- ❖ Accentuer la formation continue des travailleurs, notamment les formateurs;
- ❖ Contribuer à réorganiser les branches professionnelles afin de construire d'autres centres sectoriels;
- ❖ Modéliser et généraliser le parcours d'insertion;
- ❖ Revoir le statut et l'organigramme des établissements de FPT;
- ❖ Mener des études sectorielles, préliminaires et d'opportunité, de dimension nationale, pour une carte de la FPT bien équilibrée
- ❖ Créer des centres de formation dans les arrondissements et les communautés rurales en vue de résorber la disparité entre urbain et rural et d'élargir davantage et plus rationnellement l'accès ;
- ❖ Acquérir et mettre en œuvre les Unités Mobiles de Formation pour une meilleure couverture des zones défavorisées en FPT



SOUHAIT: augmentation significative du budget du METFP.



Merci

de votre attention

